

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 27 mai 2015 à 9 h 30
« Les comportements et les âges de départ à la retraite »

Document N° 14

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**La contribution des âges de départ à la retraite à la situation financière
du système de retraite**

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

La contribution des âges de départ à la retraite à la situation financière du système de retraite

L'âge effectif moyen de départ à la retraite est l'un des déterminants de la situation financière du système de retraite. Dans une optique de pilotage de ce système, on peut alors chercher à quantifier dans quelle mesure les évolutions de cet âge contribuent à la variation du solde financier.

Ce document propose et présente un nouvel indicateur construit dans cette optique.

Le calcul d'indicateurs décomposant les contributions propres de chacun des trois leviers de l'équilibre des retraites n'est pas habituellement présenté dans les résultats des projections publiés par le COR. Mais il peut être réalisé à partir de ces résultats – du moins tant qu'on reste dans optique de décomposition comptable, c'est-à-dire sans chercher à mettre en lumière des effets causaux des leviers.

Le solde financier du système de retraite peut en effet être calculé par une équation mathématique reliant le taux de prélèvement global, la pension moyenne des retraités relative au revenu d'activité moyen, le nombre de cotisants et le nombre de retraités¹ :

$$\text{Solde financier (en \% du PIB)} = \text{Part des revenus d'activité dans le PIB} \times [\text{taux de prélèvement global} - (\text{nombre de retraités} / \text{nombre de cotisants}) \times \text{pension moyenne relative}]$$

Si le taux de prélèvement global et la pension moyenne relative dépendent pour l'essentiel des règles en matière de retraite (notamment des règles de taux et d'assiette des prélèvements dans le premier cas, et des règles de calcul des montants de pension en fonction des revenus d'activité dans le second), les nombres de retraités et de cotisants n'en dépendent que partiellement : leurs évolutions sont déterminées en partie par les modifications de l'âge moyen de départ à la retraite (qui lui-même ne dépend que partiellement des paramètres de retraite tels que les bornes d'âge ou la durée requise pour le taux plein), mais aussi par d'autres modifications extérieures au système de retraite (évolutions de la fécondité, des flux migratoires, des comportements d'activité à tous âges, etc.)

Sans entrer dans le détail du calcul (voir annexe), l'équation précédente permet de décomposer, de manière comptable, la variation du solde financier du système de retraite en la somme de quatre termes : trois correspondent aux contributions à la variation de ce solde des trois leviers que sont le taux de prélèvement global, la pension moyenne relative et l'âge effectif moyen de départ à la retraite (les contributions sont positives lorsque le taux de prélèvement et l'âge moyen de départ augmentent et lorsque la pension moyenne relative diminue, et négatives dans le cas contraire), et la quatrième correspond aux effets propres de la démographie et de l'emploi, à âge de départ à la retraite inchangé, sur le solde financier du système de retraite. Du fait du vieillissement de la population, ce quatrième terme est systématiquement négatif, depuis le début des années 2000 au moins ; il correspond à l'accroissement du besoin de financement du système de retraite lié au vieillissement. Il est alors pertinent de rapporter les trois premiers termes de la décomposition comptable à ce quatrième terme (en valeur absolue), afin de quantifier dans quelle mesure les modifications

¹ Voir la *Lettre du COR* n°11, « L'abaque du COR : une représentation des conditions d'équilibre du système de retraite par répartition », avril 2015.

des trois grands leviers du système de retraite ont contribué à la couverture de l'accroissement des besoins de financement liés au vieillissement.

Tableau 1 – Décomposition comptable des évolutions du solde financier du système de retraite, projeté à législation inchangée

Scénarios économiques		Période 2016-2040 (horizon de 25 ans)					Période 2003-2060				
		A'	A	B	C	C'	A'	A	B	C	C'
Besoin de financement pour couvrir le solde initial et le cumul des effets de la démographie (vieillesse) et de l'emploi sur la période	En % de PIB annuel	4,3%	4,3%	4,4%	4,8%	4,9%	7,7%	7,7%	7,8%	8,4%	8,5%
Couverture de ce besoin de financement par la variation ...											
	de l'âge de départ à la retraite	49	49	49	45	45	36	36	36	34	33
	du taux de prélèvement	-16	-16	-15	-11	-10	18	18	19	19	19
	de la prestation moyenne relative (par retraité de droit direct)	88	80	68	55	40	68	61	50	41	28
Besoin de financement non-couvert (à législation inchangée)		0	0	0	11	25	0	0	0	6	19
Excédent dégagé (à législation inchangée)		21	14	2	0	0	22	15	4	0	0

Lecture : le solde initial en 2002 et les évolutions de la démographie et de l'emploi cumulées sur la période 2003-2060 créent, toutes choses égales par ailleurs, un besoin de financement de 7,7 % dans le scénario A' ; à législation inchangée, 36 % de ce besoin de financement serait couvert par la hausse projetée de l'âge effectif moyen de départ à la retraite sur la période, 18 % par la hausse du taux de prélèvement global et 68 % par la diminution de la pension moyenne relative, sous les hypothèses propres à ce scénario économique.

Note : une contribution négative pour un des trois leviers signifie que l'évolution de ce levier conduit à amplifier le besoin de financement.

Champ : ensemble des régimes de retraites de base et complémentaires, y compris FSV, hors RAFF.

Sources : COR, projections actualisées – décembre 2014 ; calculs SG-COR.

Selon ce calcul, la hausse projetée de l'âge effectif moyen de départ à la retraite permettrait toutes choses égales par ailleurs de couvrir, dans les divers scénarios économiques, entre 45 et 49 % du besoin de financement lié au vieillissement sur l'horizon des 25 prochaines années. Sur la période plus longue allant de 2003 à 2060, cette proportion serait un peu plus faible (entre 33 et 36 % selon les scénarios).

Ce résultat ne correspond pas à l'impact des réformes des retraites, car il agrège les effets de tous les facteurs d'augmentation de l'âge effectif moyen de départ à la retraite en projection. Or, si certains résultent des réformes des retraites depuis 25 ans (allongement de la durée requise pour le taux plein, relèvement des bornes d'âge, etc.), d'autres non (notamment l'allongement progressif de la durée des études entre les générations nées au cours des années 1950 à 1970).

La contribution (toutes choses égales par ailleurs) de l'augmentation de l'âge effectif moyen de départ à la retraite varie assez peu d'un scénario économique à l'autre, à l'instar de celle du taux de prélèvement global², et contrairement à celle de la pension moyenne relative. Dans ce dernier cas, la sensibilité au contexte économique provient du fait que la baisse projetée de la pension relative³ est d'autant plus forte que l'écart entre le rythme de croissance des revenus d'activité et celui des prix est important, compte tenu des mécanismes d'indexation sur les prix plutôt que sur les salaires pour les pensions liquidées et pour les droits à retraite avant liquidation⁴.

Si l'on décompose les évolutions précédentes par période plus courte – par exemple tous les 5 ans (voir annexe), on observe que la contribution du levier d'âge effectif de départ à la

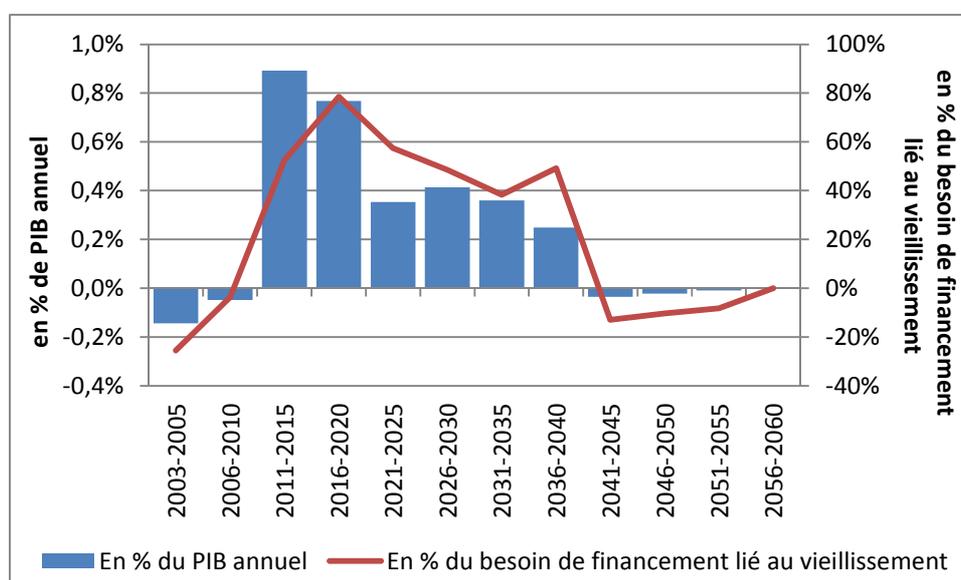
² La diminution du taux de prélèvement global pour la retraite sur la période 2016-2040 est uniquement liée à un effet de structure : à taux de cotisation supposé inchangé dans chaque régime en projection, la baisse du poids dans l'emploi total des régimes où les taux de cotisation sont les plus élevés (notamment le régime des fonctionnaires d'État) induit mécaniquement une diminution du taux de cotisation moyen tous régimes.

³ Cette baisse de la pension relative ne signifie pas une diminution du montant moyen de pension en euros constants, mais une augmentation moins rapide que la croissance du revenu d'activité moyen.

⁴ Voir le dossier de la séance du COR du 11 février 2015, consacré à cette thématique.

retraite serait très variable selon la période. Elle était négative entre 2003 et 2010, car l'âge moyen de départ à la retraite a diminué sur cette période, suite notamment à la mise en place des dispositifs de retraite anticipée pour carrière longue⁵. Elle serait à l'inverse très importante sur la période 2011-2020, compte tenu de la hausse très rapide de l'âge moyen de départ à la retraite, sous l'effet du relèvement des bornes d'âge et de la poursuite de l'allongement de la durée requise pour le taux plein. Sur cette période 2011-2020, la contribution comptable toutes choses égales par ailleurs de la hausse de l'âge moyen de départ à la retraite permettrait de couvrir à elle seule entre 60 et 80 % d'accroissement du besoin de financement lié au vieillissement de la population. Enfin, au cours des décennies 2020 à 2040, la contribution de l'âge moyen de départ à la retraite serait de plus faible ampleur, car cet âge augmenterait moins vite qu'entre 2010 et 2020 ; cette contribution permettrait toutefois de couvrir entre 40 et 50 % du besoin de financement du système de retraite lié au vieillissement. Elle deviendrait enfin quasi-nulle à partir de 2040, sous l'effet de la stabilisation projetée des âges de départ à la retraite au-delà de cet horizon.

Figure 2 – Contribution de l'évolution de l'âge effectif moyen de départ à la retraite à la variation du solde financier du système de retraite (scénario B)



Lecture : en cumulé sur la période 2011-2015, la hausse de l'âge effectif moyen de départ à la retraite améliorerait, toutes choses égales par ailleurs, le solde financier du système de retraite de 0,9 point de PIB ; cela représenterait 53 % du besoin de financement lié au vieillissement sur la période.

Champ : ensemble des régimes de retraites de base et complémentaires, y compris FSV, hors RAFP.

Sources : COR, projections actualisées – décembre 2014 ; calculs SG-COR.

⁵ Sur la période avant 2010, la principale contribution était celle liée à l'augmentation des prélèvements pour la retraite (voir tableau en annexe).

Annexe : décomposition des contributions à l'évolution du solde financier du système de retraite

Le solde financier du système de retraite se définit comme la différence entre la masse de ses ressources (cotisations sociales, mais aussi impôts et taxes affectés, transferts en provenance d'autres régimes ou de l'État, etc.) et la masse de ses dépenses (pour l'essentiel, des prestations de retraite de droit direct ou dérivé). Mais ces deux masses dépendent elles-mêmes des principales grandeurs macroéconomiques et démographiques, et le solde financier du système de retraite peut donc être exprimé, plus généralement, par une équation mathématique reliant le taux de prélèvement global, la pension moyenne des retraités relative au revenu d'activité moyen, le nombre de cotisants et le nombre de retraités⁶.

$$S = A \times [t - (NR / NC) \times p]$$

Où **S** désigne le solde financier du système de retraite (exprimé en points de PIB), **A** la part de la masse des revenus d'activité bruts dans le PIB, **t** le taux de prélèvement global (c'est-à-dire la masse des prélèvements affectés au système de retraite rapporté à la masse des revenus d'activité bruts), **NR** le nombre de retraités de droit direct, **NC** le nombre de personnes en emploi (et à ce titre cotisants au système de retraite) et **p** la pension moyenne de l'ensemble des retraités relative au revenu d'activité moyen de l'ensemble des personnes en emploi.

À partir de cette équation, on peut décomposer, de manière comptable, la variation ΔS du solde financier d'une année sur l'autre en fonction des variations de chacun des facteurs : ΔA , Δt , $\Delta(NR/NC)$ ⁷ et Δp .

Il est toutefois pertinent d'aller plus loin en ce qui concerne la variation du rapport entre le nombre de retraités et le nombre de cotisants, en distinguant ce qui, dans cette variation, est directement en lien avec le système de retraite (contribution de la variation des âges de départ à la retraite) et ce qui dépend de facteurs extérieurs aux retraités (contributions de la démographie, des évolutions de la fécondité, des flux migratoires, des comportements d'activité à tous les âges, etc.) Pour ce faire, on définit la contribution propre de l'évolution des âges de départ à la retraite (**cAge**) comme la variation du nombre de retraités liées exclusivement aux variations des taux de retraités (c'est-à-dire des proportions de retraités parmi les vivants à chaque âge) d'une année sur l'autre, à taille des générations maintenues identiques :

$$cAge = \sum_{a=50}^{70} \Delta TR_a * N_a$$

où ΔTR_a désigne la variation du taux de retraités d'une année sur l'autre à l'âge a , et N_a le nombre total de personnes en vie à cet âge. Si l'on retient l'hypothèse conventionnelle – habituellement faite par le COR – qu'une diminution du nombre de retraités de droit direct induit une augmentation du nombre de cotisants d'une ampleur moitié moindre (le reste se traduisant par une hausse du nombre de chômeurs, d'inactifs, de préretraités, etc.), les variations du nombre de retraités et du nombre de cotisants liées aux évolutions des âges de

⁶ Voir la *Lettre du COR* n°11, « L'abaque du COR : une représentation des conditions d'équilibre du système de retraite par répartition », avril 2015.

⁷ $\Delta(NR/NC) = (NR+\Delta NR) / (NC+\Delta NC) - (NR / NC)$.

départ à la retraite s'expriment respectivement comme $cAge$ et $(-0,5 \times cAge)$, et leurs variations *hors effets* des évolutions des départs à la retraite se calculent comme $(\Delta NR - cAge)$ et $(\Delta NC + 0,5 \times cAge)$ respectivement.

Sous l'hypothèse simplificatrice que la part des revenus d'activité bruts dans le PIB reste constante⁸ (ce qui implique que $\Delta A = 0$), la variation du solde financier du système de retraite d'une année sur l'autre, à savoir :

$$\Delta S = A \times [(t + \Delta t) - (NR + \Delta NR) / (NC + \Delta NC) \times (p + \Delta p)] - A \times [t - (NR / NC) \times p]$$

peut ainsi se décomposer, de manière comptable, comme la somme des contributions propres suivantes :

$$\begin{aligned} \Delta S &= A \times \Delta t \\ &- A \times [(NR + \Delta NR - cAge) / (NC + \Delta NC + 0,5 \times cAge) - NR / NC] \times p \\ &- A \times [(NR + \Delta NR) / (NC + \Delta NC) - (NR + \Delta NR - cAge) / (NC + \Delta NC + 0,5 \times cAge)] \times p \\ &- A \times [(NR + \Delta NR) / (NC + \Delta NC)] \times \Delta p \end{aligned}$$

La première ligne correspond à la contribution de la variation du taux de prélèvement ; la seconde à celle de la démographie et de l'emploi hors variation des âges de départ à la retraite ; la troisième à la contribution des âges de départ à la retraite ; et la quatrième à celle de la pension moyenne relative.

La décomposition est ici purement comptable : elle ne dit rien des éventuels effets causaux liés à des modifications de tels ou tels paramètres. Elle ne peut pas non plus se lire en termes d'effets des modifications de chaque paramètre de retraite, dans la mesure où ces modifications ont généralement des effets sur plusieurs leviers. Par exemple, un allongement de la durée requise pour le taux plein a un effet sur les âges effectifs de départ à la retraite, mais aussi sur le niveau des pensions. Enfin, les contributions de chaque levier de l'équilibre ne peuvent pas s'interpréter comme des impacts propres des réformes des retraites, car elles agrègent les effets de tous les facteurs d'évolutions de ces leviers, qu'ils découlent ou non des réformes. Par exemple, si l'augmentation de l'âge effectif moyen de départ à la retraite en projection résulte en partie des réformes des retraites depuis 25 ans (allongement de la durée requise pour le taux plein, relèvement des bornes d'âge, etc.), il a par ailleurs aussi d'autres déterminants, extérieurs au système de retraite (notamment l'allongement progressif de la durée des études entre les générations nées au cours des années 1950 à 1970).

La deuxième ligne de la décomposition comptable ci-avant est systématiquement négative, du fait du vieillissement progressif de la France (en raison de l'avancée en âge des générations nombreuses du *baby-boom* et des gains d'espérance de vie aux âges élevés), qui induit une diminution tendancielle du rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités. Son résultat peut s'interpréter comme l'accroissement annuel du besoin de financement du système de retraite lié au vieillissement tendanciel. On peut alors rapporter chacune des trois autres contributions à celle du vieillissement (en valeur absolue) pour apprécier dans quelle proportion le besoin de financement induit par le vieillissement est couvert, respectivement,

⁸ Si l'on ne fait pas cette hypothèse simplificatrice, il se rajoute un cinquième terme dans la décomposition, correspondant à la contribution de l'évolution de la part des revenus d'activité bruts dans le PIB. Sur la période étudiée, cette contribution s'avère de très faible ampleur, du fait de la faible variation de cette part.

par la hausse des prélèvements pour la retraite, par la hausse de l'âge effectif moyen de départ à la retraite et par la diminution de la pension moyenne relative des retraités.

Les deux tableaux suivants détaillent ces contributions jusqu'à l'horizon de 2060, calculées pour les cinq scénarios économiques du COR à partir des résultats de l'actualisation des projections financières présentées lors de la séance du COR de décembre 2014. Les évolutions et les contributions sont calculées d'une année sur l'autre, mais sont présentées cumulées par tranche de 5 ans dans les tableaux.

Tableau A1 – Contributions à la variation du solde financier du système de retraite (en % du PIB)

	2003-2005	2006-2010	2011-2015	2016-2020	2021-2025	2026-2030	2031-2035	2036-2040	2041-2045	2046-2050	2051-2055	2056-2060
A'												
Variation du solde financier du système de retraite	-0,1%	-0,9%	0,3%	0,1%	0,4%	0,3%	0,2%	0,4%	0,3%	0,2%	0,2%	0,1%
Contribution du vieillissement	-0,6%	-1,3%	-1,7%	-0,9%	-0,5%	-0,9%	-1,0%	-0,5%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	0,0%
Contribution des évolutions des âges de départ à la retraite	-0,1%	0,0%	0,9%	0,8%	0,4%	0,4%	0,3%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Contribution des évolutions du taux de prélèvement global	0,5%	0,4%	1,3%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Contribution des évolutions de la pension moyenne relative	0,1%	0,1%	-0,2%	0,5%	0,8%	0,9%	0,9%	0,7%	0,6%	0,5%	0,3%	0,1%
A												
Variation du solde financier du système de retraite	-0,1%	-0,9%	0,3%	0,1%	0,4%	0,2%	0,1%	0,3%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%
Contribution du vieillissement	-0,6%	-1,3%	-1,7%	-0,9%	-0,5%	-0,9%	-1,0%	-0,5%	-0,3%	-0,2%	-0,1%	0,0%
Contribution des évolutions des âges de départ à la retraite	-0,1%	0,0%	0,9%	0,8%	0,4%	0,4%	0,4%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Contribution des évolutions du taux de prélèvement global	0,5%	0,4%	1,3%	-0,2%	-0,3%	-0,1%	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Contribution des évolutions de la pension moyenne relative	0,1%	0,1%	-0,2%	0,5%	0,8%	0,8%	0,8%	0,6%	0,5%	0,4%	0,2%	0,1%
B												
Variation du solde financier du système de retraite	-0,1%	-0,9%	0,3%	0,1%	0,3%	0,1%	0,0%	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%
Contribution du vieillissement	-0,6%	-1,3%	-1,7%	-1,0%	-0,6%	-0,9%	-0,9%	-0,5%	-0,3%	-0,2%	-0,1%	0,0%
Contribution des évolutions des âges de départ à la retraite	-0,1%	0,0%	0,9%	0,8%	0,4%	0,4%	0,4%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Contribution des évolutions du taux de prélèvement global	0,5%	0,4%	1,3%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Contribution des évolutions de la pension moyenne relative	0,1%	0,1%	-0,2%	0,5%	0,7%	0,7%	0,6%	0,5%	0,4%	0,3%	0,2%	0,0%
C												
Variation du solde financier du système de retraite	-0,1%	-0,9%	0,3%	0,1%	0,2%	-0,2%	-0,2%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Contribution du vieillissement	-0,6%	-1,3%	-1,7%	-1,0%	-0,6%	-1,1%	-1,1%	-0,5%	-0,3%	-0,2%	-0,1%	0,0%
Contribution des évolutions des âges de départ à la retraite	-0,1%	0,0%	0,9%	0,8%	0,4%	0,4%	0,4%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Contribution des évolutions du taux de prélèvement global	0,5%	0,4%	1,3%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Contribution des évolutions de la pension moyenne relative	0,1%	0,1%	-0,2%	0,5%	0,7%	0,6%	0,5%	0,4%	0,4%	0,3%	0,1%	0,0%
C'												
Variation du solde financier du système de retraite	-0,1%	-0,9%	0,3%	0,1%	0,0%	-0,4%	-0,4%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
Contribution du vieillissement	-0,6%	-1,3%	-1,7%	-1,0%	-0,6%	-1,2%	-1,1%	-0,6%	-0,3%	-0,3%	-0,1%	0,0%
Contribution des évolutions des âges de départ à la retraite	-0,1%	0,0%	0,9%	0,8%	0,4%	0,4%	0,4%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Contribution des évolutions du taux de prélèvement global	0,5%	0,4%	1,3%	-0,2%	-0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Contribution des évolutions de la pension moyenne relative	0,1%	0,1%	-0,2%	0,5%	0,5%	0,4%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%	0,0%

Note : une contribution négative pour un des trois leviers signifie que l'évolution de ce levier conduit à amplifier le besoin de financement.

Champ : ensemble des régimes de retraites de base et complémentaires, y compris FSV, hors RAFFP.

Sources : COR, projections actualisées – décembre 2014 ; calculs SG-COR.

Tableau A2 – Contributions des trois leviers en matière de retraite à la couverture de la hausse du besoin de financement lié au vieillissement (en % de cette hausse)

En %		2003-2005	2006-2010	2011-2015	2016-2020	2021-2025	2026-2030	2031-2035	2036-2040	2041-2045	2046-2050	2051-2055	2056-2060
A'	Évolutions des âges de départ à la retraite	-26	-4	53	81	73	44	36	50	-13	-11	-9	0
	Évolutions du taux de prélèvement global	90	27	78	-24	-51	-12	-5	-12	-15	-19	-31	-292
	Évolutions de la pension moyenne relative	21	9	-14	53	162	102	89	144	238	249	317	1354
	<i>Total des trois contributions</i>	85	32	117	110	184	133	121	182	210	220	278	1062
A	Évolutions des âges de départ à la retraite	-26	-4	53	81	73	43	36	50	-13	-11	-8	0
	Évolutions du taux de prélèvement global	90	27	79	-24	-55	-12	-4	-11	-13	-17	-29	-252
	Évolutions de la pension moyenne relative	21	9	-14	53	159	91	77	123	202	211	255	889
	<i>Total des trois contributions</i>	85	32	117	110	177	123	109	161	176	183	218	637
B	Évolutions des âges de départ à la retraite	-26	-4	53	78	57	49	38	49	-13	-10	-8	0
	Évolutions du taux de prélèvement global	90	27	79	-22	-36	-14	-5	-9	-10	-14	-22	-197
	Évolutions de la pension moyenne relative	21	9	-14	53	119	79	63	90	148	153	165	318
	<i>Total des trois contributions</i>	85	32	117	110	141	114	96	130	125	129	135	120
C	Évolutions des âges de départ à la retraite	-26	-4	53	78	55	37	36	49	-13	-10	-7	0
	Évolutions du taux de prélèvement global	90	27	79	-20	-30	-5	-2	-9	-8	-12	-19	-100
	Évolutions de la pension moyenne relative	21	9	-14	52	102	50	49	72	120	123	118	87
	<i>Total des trois contributions</i>	85	32	117	110	127	83	82	113	99	101	92	-13
C'	Évolutions des âges de départ à la retraite	-26	-4	53	78	55	37	36	48	-12	-10	-7	0
	Évolutions du taux de prélèvement global	90	27	79	-21	-29	-4	-2	-7	-5	-9	-13	-74
	Évolutions de la pension moyenne relative	21	9	-14	51	76	34	32	43	74	76	49	-142
	<i>Total des trois contributions</i>	85	32	117	109	101	67	66	85	56	58	28	-216

Lecture : sur la période 2006-2010, la hausse du taux de prélèvement global pour les retraites permet de couvrir 27 % de l'accroissement du besoin de financement lié au vieillissement ; la baisse de l'âge effectif moyen de départ à la retraite amplifie en revanche ce besoin de financement de 4 %.

Note : une contribution négative pour un des trois leviers signifie que l'évolution de ce levier conduit à amplifier le besoin de financement.

Champ : ensemble des régimes de retraites de base et complémentaires, y compris FSV, hors RAFFP.

Sources : COR, projections actualisées – décembre 2014 ; calculs SG-COR.

**Tableau A3 – Contributions des trois leviers en matière de retraite à la couverture de la hausse du besoin de financement lié au vieillissement (en % de cette hausse)
Cumul depuis 2003**

En %		2003-2005	2003-2010	2003-2015	2003-2020	2003-2025	2003-2030	2003-2035	2003-2040	2003-2045	2003-2050	2003-2055	2003-2060
A'	Évolutions des âges de départ à la retraite	-26	-10	19	32	36	37	37	38	36	35	35	35
	Évolutions du taux de prélèvement global	90	45	61	43	34	27	23	20	19	18	18	17
	Évolutions de la pension moyenne relative	21	12	0	11	25	37	44	51	57	61	64	66
	<i>Total des trois contributions</i>	85	48	80	86	96	102	104	109	112	115	117	118
A	Évolutions des âges de départ à la retraite	-26	-10	19	32	36	37	37	38	36	35	35	35
	Évolutions du taux de prélèvement global	90	45	61	43	34	27	23	20	19	18	18	17
	Évolutions de la pension moyenne relative	21	12	0	11	25	35	41	46	52	56	58	59
	<i>Total des trois contributions</i>	85	48	80	87	95	99	101	105	107	109	110	111
B	Évolutions des âges de départ à la retraite	-26	-10	19	32	35	37	37	38	36	35	34	34
	Évolutions du taux de prélèvement global	90	45	61	44	34	27	23	21	20	19	18	18
	Évolutions de la pension moyenne relative	21	12	0	11	24	32	36	40	43	46	48	48
	<i>Total des trois contributions</i>	85	48	80	87	93	96	96	98	99	100	101	101
C	Évolutions des âges de départ à la retraite	-26	-10	19	32	35	35	35	36	34	33	33	33
	Évolutions du taux de prélèvement global	90	45	61	44	35	28	23	21	20	19	19	18
	Évolutions de la pension moyenne relative	21	12	0	11	22	27	30	33	36	39	40	40
	<i>Total des trois contributions</i>	85	48	80	87	92	90	89	91	91	91	91	91
C'	Évolutions des âges de départ à la retraite	-26	-10	19	32	35	35	35	36	34	33	32	32
	Évolutions du taux de prélèvement global	90	45	61	44	35	28	23	21	20	19	19	19
	Évolutions de la pension moyenne relative	21	12	0	11	19	22	23	24	26	28	28	28
	<i>Total des trois contributions</i>	85	48	80	86	88	84	82	82	81	80	79	78

Lecture : cumulée sur la période 2003-2040, la hausse du taux de prélèvement global pour les retraites permet de couvrir 20 % de l'accroissement du besoin de financement lié au vieillissement dans le scénario économique A', et la hausse de l'âge effectif moyen de départ permet de couvrir 38 % de ce besoin de financement.

Note : une contribution négative pour un des trois leviers signifie que l'évolution de ce levier conduit à amplifier le besoin de financement.

Les chiffres pour la période 2003-2060 sont ici légèrement différents de ceux du tableau 1 en page 2 de la note, car il n'est ici pas tenu compte du solde initial en 2002 dans le besoin de financement cumulé lié au vieillissement.

Champ : ensemble des régimes de retraites de base et complémentaires, y compris FSV, hors RAFFP.

Sources : COR, projections actualisées – décembre 2014 ; calculs SG-COR.